



Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.)

Paiement du dividende de l'année 2021

L'Assemblée générale de la Caisse régionale s'est tenue le 23 mars 2022.

Elle a décidé la distribution d'un **dividende de 3,57 € par Certificats Coopératifs d'Associés (C.C.A.)** du Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne et sa mise en paiement le 1er avril 2022.

Les ayants-droit sont les porteurs de C.C.A. après dénouement du carnet d'ordres à fin mars.

Par conséquent, **le prix indicatif de référence du C.C.A., après paiement du dividende, sera de 301,95 €.**

Ce prix sera retenu pour toutes les transactions du 2 avril 2022 jusqu'à fin juin 2022.

La prochaine valorisation aura lieu fin juillet 2022.



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne-Bourgogne
Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit,
siège social : 269 Faubourg Croncels 10000 Troyes - 775 718 216 RCS Troyes.
Société de courtage en assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en
Assurances sous le n° 07 019 188.